B. N. C
FIRENZE
1 0 7 0
29

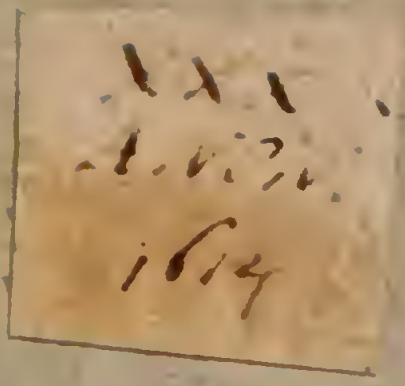

1070. 29

REMERCIEMENT AV ROY, PAR LES HABITANS DE LA VILLE de Poictiers.

SVR LE SOING QVE SA Majesté a eu de leur conseruation.

BIBLIOTECA NAZIONALE 1879 FIRENZE

A PARIS,

De l'Imprimerie d'ANTHOINE DV BRVEIL, ruë S. Iacques, au dessus de S. Benoist, à la Couronne.

M. DC. XIV.

1070.29

REMERCIEMENT AV ROY

par les habitans de la ville de Poictiers. Sur le ſoing que ſa Majeſté a eu de leur conſeruation.

SIRE,

Les Royaumes ſe peuuent dire heureux, ou les ſubjects ſont ouys en leurs plaintes, leſquelles ſemblent diminuer en les recitant, & du tout finies quand elles ſont eſcoutées. Le malade treuue ſa douleur allegee, quand le Medecin a la patience de l'entendre. Mais quand il accourt à ſon remede, & qu'il y employe tout ce qu'il a de ſcience, il recouure ſa ſanté, & la tient de Dieu, & de l'experience de ſon Medecin. Vn peuple n'a plus ſubject de craindre les atteintes de la fortune, quand ſon Roy

par l'aduis des plus Sages en reçoit humainement les plaintes, & que ſoigneuſement il accourt au deuant de ſon mal, y employant ſon authorité & ſa puiſſance. Qu'on ne s'eſtóne plus ſi les Grenoüilles ne vouloyent point d'vne buche pour leur Roy, puis que ne pouuant courre à leur ſalut, elle ne leur pouuoit apporter d'vtilité. Mais, SIRE, vous donnez en l'Auril de vos iours, vne grande eſperance de la bóté du feu Roy voſtre pere, puis que vous maniez les affaires par le Conſeil des mieux ſenſez: Car il eſt impoſſible que ſuyuant ceſte voye, la Religion ne ſoit maintenuë, le droit diuin & humain gardé, la grandeur de voſtre Majeſté reueree, & le peuple bié gouuerné. Au contraire on a touſiours preueu la ruyne des Eſtats & des Monarchies, quand les ſubjets viuás ſans reigle, violent les loix du Prince, machinent contre ſa perſonne, & lors

qu'aueuglez en leur miſerables deſ-
ſeins, ils ſe bandent temerairement
cõtre leur Souuerain Prince, qui voit
& ſouffre de commettre toutes ces in-
dignitez. De là nous inferons que
c'eſt vne des plus grãdes felicitez que
la choſe publique puiſſe receuoir
qu'vn Roy debonnaire, lequel a ſoin
de la conſeruation de ſon peuple, cõ-
me le pere de famille du repos de ſa
maiſon. C'eſt bien vn grand teſmoi-
gnage de bonté, SIRE, & vne pieté
enuers voſtre peuple, en laquelle on
voꝰ eſleue, que de preuoir ce qui peut
profiter & ce qui peut nuire, & de
prendre en voſtre protection le bien
de vos ſubjets, pour en deſtourner le
mal. Auſſi tout vos ſubjets ſe reſiouïſ-
ſent ſous l'eſperance du long calme
de voſtre regne, & de paſſer en fumee
tous ces orages qui menaſſoient leur
tranquilité, & pour leſquels ils ont eu
plus d'apprehenſion que de mal, y a-

yant porté la main auec tant de zele au bien de voſtre Eſtat, & tant de diligence, que la gueriſon a eſté ſi prompte, qu'on ne ſçait pas ou nous tenoit la douleur. En cela nous auós eſpreué voſtre douceur, de pardonner auec tant de franchiſe à ceux qui vous offencent, qu'on ne ſçauroit appeler cela offence, puis qu'ils ont reſenty les fruicts de voſtre bonté, & non pas les fleaux de voſtre puiſſance. Vous eſtes vn Dieu en terre, auſſi prenez vous exemple à ſa miſericorde, en recerchát toute ſorte de moyen de faire recognoiſtre ceux qui ſe feront deuoyez de leur deuoir, leur accordát encores plus qu'ils ne demádoient. Il eſt vray qu'il eſt dangereux d'irriter la patience de Dieu, qui apres auoir enduré la malice des hommes, punit les obſtinez auec double vſure. Voila pourquoy les plus gés de bien ont recours à ſa clemence, auſſi toſt que par fra-

gilité ils l'ont offencé. Le Ciel vous a donné le gouuernement du plus puissant Empire, & le plus digne Royaume de l'Vniuers, & parmy tãt de graces particulieres qu'il vo⁹ a departies, vous auez le bon-heur d'estre seruy auec autant de fidelité par vos subjets, que iamais fut autre Roy, tant parce que leur naissance les y oblige, que pour y estre forcez par vostre debonnaireté. Ceste Majesté qui reluit en vos tẽdres ans, nous promet quelque chose de rare, & d'autant plus releuee par dessus les autres Princes, qu'ils sõt releuez au dessus du vulgaire. Aussi vos meilleurs & vos plus fideles subjets, esperent que les ioyes & la paix que le feu Roy vostre pere leur a achepteé au pris de son sang, leur sera continuee par vostre bonté. Ce n'est pas qu'ils apprehẽdent les guerres où vostre Sceptre sera augmenté, n'y qu'ils approuuent celles qui le peuuent di-

minuer. Mais conſiderant combien voſtre predeceſſeur S. Louys a acquis de triomphes aux deſpens des Barbares, & combien vous auez de ſimpatie à ſa pieté, ils eſtiment que c'eſt aſſez pour vaincre tous ceux qui ſe voudroient oppoſer au bon-heur de voſtre fortune, que vous ſortiez de Paris pour recueillir les vœux de ceux qui ſembleroiét ſe diſtraire de l'obeïſſance de voſtre Majeſté, & pour porter l'effroy dans les ames des Barbares, où vous ferez vn iour arborer vos enſeignes, y moyſſonnant les fruicts de vos ieunes valeurs, & les iuſtes recompéſes de voſtre pieté. Auſſi ceſte guerre contre les Othomans, eſt la fin de milles guerres qui peuuent tous les iours prendre naiſſance, & entre deux maux, chacun eſtime que le moindre peut eſtre iugé vn biẽ, & que ne pouuant faire mieux, il faut prendre peine d'éuiter ce qui eſt pernitieux. SIRE,

mille

mille exemples ſacrez nous enſeignẽt que la paix eſt plus vtile que la guerre, & principalement entre des meſmes Citoyens, & qu'vne guerre eſtrãgere eſt aucunement ſupportable, où le nom de Dieu eſt exaucé, & la Religion maintenuë en ſon entier. Mais en vne inteſtine, on ne ſçait à qui ſe fier, n'y qui rendre ſon ennemy, parce qu'on ne rencontre que des deſguiſemens, eſtant vn vray moyen de diminuer l'authorité d'vn Monarque, & deſpuiſer ſes treſors. Voyla pourquoy vous proſpererez d'auantage de faire vos entrepriſes, par le Cõſeil des plus Sages, & d'aduoüer les fidelitez de vos ſubiets, pour inciter tout le monde à ſuiure leur exemple. Si les loix deffendent aux ſeruiteurs de s'eſleuer contre leur Maiſtre, & de s'en approprier l'heritage, où de le diuiſer par ſort, comme la robe du Seigneur, duquel vous tenez voſtre Empire, per-

mettront-elles qu'on vſurpe le nom & les biens d'vn Prince, nenny, auſſi n'y a-il perſonne qui s'eſmancipe iuſques-là, tant pource que chacun eſt capable de ſe cognoiſtre, que pource que les François ne veulét adorer que l'Orient de voſtre regne.

La Royne voſtre mere, auec vn trauail non moins admirable aux eſtrangers, que ſalutaire à vos ſubjets, à fait voir que la foibleſſe de ſon ſexe, eſtoit fortifiee de la grandeur de ſon courage & de ſa prudence, car ſous vos ans de minorité, elle a fortifié l'Eſtat, & preuenu ſa ruyne. Elle a bien eſté contrainte de faire comme le Marinier, qui cedát à la tempeſte, & craignant vn entiere naufrage, cale les voiles, ſurmontant ſa propre paſſion, & preferant l'vtilité pubique à ſon intereſt particulier. Auſſi en faiſant cela elle a tant merité de loüánges, que tout ce que les Hiſtoires nous racontent

d'vne Blanche de Caſtille, n'eſt rien au reſpect de ce que la Fráce luy doit, ayant ſi bien ſçeu calmer les orages, apaiſer les differens, que tout le monde vous recognoiſt pour ſouuerain Prince des François. Maintenant que vous eſtes en terme de prédre le gouuernail de la barque, & que voſtre eſprit nous promet des effaicts tout autres que voſtre âge, en l'adminiſtratió de vos Royaumes, vos ſubjets ont les yeux ſur vous, comme en vn temps de tempeſte, on regarde le Pilote duquel apres Dieu on attend tout eſpoir de ſalut. La dignité Royalle eſt vn beau champ pour faire des belles & loüables œuures, quand elle treuue vn Prince diſpoſé de ſoy-meſme à biẽ faire, & que ſa volonte eſt aydee & ſuiuie de ceux qui la doiuent ſeconder. Móſeigneur voſtre frere eſt nourry & eſleue en la creance de voꝰ obeïr, & de ne prendre autre Conſeil que les

commandemens de voſtre Majeſté. Nous croyons qu'vn iour vos volontez ſi bien iointes, ſeront vne eſtreinte ſi ferme, qu'elle ſeruira de terreur, & bannira l'eſperance de ceux qui ne voyent qu'auec trop de regret la proſperité de ceſt Empire. Pour voſtre Nobleſſe, elle eſt tellement obſtinee au ſeruice de voſtre Majeſté, que rien ne les peut deſtacher de leur deuoir & de leur obeyſſance. Le ſeul nom Frá-çois a eſté craint & redouté des eſtrangers en ſorte, que celuy s'eſtimoit heureux d'en pouuoir gaigner l'amitié. Nous autres Citoyens en particuliers, vous auons iuré vne ſi fidele obſeruance de vos commandemens, qu'ils ſeruiront touſiours de regle à nos paſſions, & de compas à nos deſirs, pour nous porter ou l'honneur que nous en receurons, nous rendra ſi heureux que d'effectuer ce que noſtre fidelité nous faict vous iurer. Tel-

lement, SIRE, que ioignant l'obligation que nous auons à voſtre Majeſté de ſe porter à noſtre repos, à celle que nous auons à la prudence de la Royne voſtre mere, de nous l'auoir procuré, nous prierons Dieu de faire proſperer vos entrepriſes, & reüſſir vos deſſeins à voſtre contentement, & à l'vtilité de voſtre peuple. que l'Ange gardien de voſtre perſonne, diſpute contre tous les monopoles, que les meſchans pourroient faire contre voſtre vie, leur faiſant boire le venin de leur couppe, & que le genie de la Frãce deſcouure tout ce qui ſe braſſera contre la tranquilité de vos ſubiets, la paix de vos Royaumes, & la proſperité de vos treſ-humbles ſeruiteurs.

Nous ferons des feux de ioye en noſtre ame, des triomphes que vos armes où voſtre pitié acquerra ſur ceux qui ſe voudroyent deſunir de la protectiõ de la Fleur de Lis. Dieu mer-

cy tout le monde eſt ſur la reſolution d'en recognoiſtre la valeur, & de flechir ſous le tiltre glorieux de triomphant, que feu Henry le Grand voſtre pere vous a laiſſé, pour ligitime heritage de voſtre vertu & de voſtre bonne fortune, à laquelle perſonne ne veut mettre les mains, que pour affermir ſon inconſtãce muable pour tout autre, afin d'eſtre ſtable & permanente au bien de voſtre Majeſté, & ſur laquelle on n'oſeroit ietter les doigts qu'on ny laiſſa les ongles, pour teſmoignage qu'elle vous eſt concedee d'enhaut par legitime ſucceſſion, & conſeruee en terre par la preuoyance de la Royne, & par la fidelité de tãt de Princes, Officiers de la Couronne, & Seigneurs, que vous ne pouuez pas craindre qu'aucune choſe vous puiſſe nuire, ayant Dieu & la Iuſtice pour eſcorte. Le chef de voſtre Conſeil, les Cours ſouueraines de vos Parlements

y adiouſtant leur authorité, auec le chef de la Police, fulminent contre tous ceux qui penſeroient ſe diſpenſer de l'obeyſſance qu'ils vous ont iuree, & refrenent les paſſions des plus rebelles s'il s'en treuue aucun, par des iuſtes ordonnances qui regardét leur integrité, l'augmentation de voſtre Couronne, & la tranquilité de voſtre peuple. Cependant nous ferons nos prieres ordinaires, qu'il plaiſe à Dieu de vo⁹ ſeruir de guide en voſtre voyage, & de vous donner la grace de paruenir à vos intentions. Que voſtre Conſeil ſoit aſſiſté de la faueur diuine, pour preuoir au ſalut de voſtre Sceptre, & que vous croiſſiez en bon-heur comme en âge, afin de pouuoir reſcompenſer vn iour la fidelité, de ceux qui s'acquittent de leur deuoir au biẽ de vos Eſtats, & de chaſtier tous ceux qui en troubleroiét l'aiſe par des ſtratagemes, par des artifices, ou par vne

desobeyssance euidente, volontaire, où sollicitee par les ennemis de vostre Monarchie. Voyla, SIRE, les vœus & les prieres, de vos tres-humbles, & tres-obeyssants seruiteurs & subjets, les Bourgeois & habitás de Poictiers, pour l'accroissement de vostre grandeur, & conseruation de vos Estats, & de vostre personne.

FIN.

RS 55891

MC